

Mention d'information

Gestion de la communication externe (Décision PDB 2020-02)

La Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion de la communication externe » dont les finalités sont :

- d'exploiter un fichier d'adresses à des fins d'information et de communication externe se rapportant à l'activité de la MSA des Portes de Bretagne (à but non commercial) :
 - o de gérer les envois électroniques des lettres d'information (MSA Actu, MSA & Vous, MSA actus élus), de réaliser des campagnes de communication par e-mailing,
 - o d'adresser des courriers d'information par voie postale (publipostage)
 - o réalisation d'appels téléphoniques
 - o envoi de sms
- d'exploiter les données de connexion à des fins de statistiques d'estimation de la fréquentation du site internet
- d'élaborer des statistiques relatives à l'activité du service

Les catégories de données à caractère personnel utilisées dans le cadre de ce traitement sont :

- les données d'identification,
- les données relatives à la vie personnelle et professionnelle,
- les données d'ordre économique et financier,
- les données de connexion

Les bases légales du traitement sont le recueil du consentement dans le cadre de collecte directe d'informations personnelles ou l'intérêt légitime.

Les catégories de personnes concernées par le traitement sont, selon la finalité poursuivie, les assurés ou les administrateurs et délégués de la MSA des Portes de Bretagne, partenaires extérieurs et journalistes.

Les données sont conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités définies.

Concernant l'envoi de newsletters, la MSA conserve l'adresse mail tant que la personne concernée ne s'est pas désinscrite.

Sont destinataires de tout ou partie des données, le service communication de la MSA et prestataire de l'application web utilisée pour la gestion de la communication externe.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement aux données qui vous concernent.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)